



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL RÉUNION SPÉCIALE**

le 15 janvier 2020
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 19h53.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2020-01

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Révision du plan officiel

4.1 Présentation

Marie-Ève Bélanger et Marc Rivet, consultant chez J.L. Richards, font la présentation de la révision du plan officiel.

4.2 Commentaires du public

Paul Payer, 560 chemin de la Baie, demande si la certification SSA sera retirée. Marc Rivet explique que la certification "Special Study Area" ayant été attribuée aux terrains agricoles avoisinants le Walmart a pour but de développer un plan d'ensemble majeur. Julian Lenhart explique qu'afin de développer ce terrain, le même processus que le plan secondaire doit être enclenché.

Jacques Poupart, 581 chemin Lavigne, demande pour quelles raisons la certification SSA a été donnée au terrain. Le maire Desjardins explique que ceci fait suite au développement du parc Industriel et de l'aréna de Clarence-Rockland. Suite aux questions, Julian Lenhart explique que le processus pour développer un plan concept de ce secteur est d'environ deux ans.

Le maire Desjardins explique qu'à la suite des commentaires, des discussions seront entamées pour le terrain désigné SSA et invite les gens à s'inscrire sur la liste de contact pour être informés de la suite du processus de révision du plan officiel.

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2020-02

Proposé par Don Bouchard

Appuyé par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion spéciale du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter du mandat des Ressources humaines, tel que stipulé à la section 239 de la Loi sur les municipalités 2001, tel que modifiée.

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 20h23 et retournent dans la salle du conseil à 21h10.

RÉSOLUTION 2020-03

Proposé par Carl Grimard

Appuyé par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion spéciale.

ADOPTÉE

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

6. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2020-04

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la cité de Clarence-Rockland adopte le règlement no. 2020-01, étant un règlement de confirmation pour la réunion spéciale du 15 janvier 2020.

ADOPTÉE

7. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h10.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe